



OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation **SST** prépare le sauveteur secouriste du travail à intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail dans l'établissement ou dans la profession. Cette formation permet d'acquérir les connaissances pour apporter les premiers secours et les conduites à tenir en attendant l'arrivée des secours.

PUBLIC ET PREREQUIS

Tout public, salarié, entreprise, particulier ou demandeur d'emploi. Formation éligible au CPF
Pour les personnes en situation de handicap qui pourraient avoir des besoins spécifiques, veuillez prendre contact avec le centre de formation. Bâtiment accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

PREREQUIS

Aucun

MODALITÉ ET DELAIS D'ACCES

Satisfaire les prérequis.
Délais de 14 jours à compter de la demande du bénéficiaire sous réserve d'une réponse favorable du financeur et sous de disponibilité.

DUREE

14 heures soit (2 jours) pour une formation initiale
7 heures en formation renouvellements des connaissances sur une journée

LIEU

Formation INTER : CFP ALPHA FORMATION CONTRÔLE – 2 Impasse de l'Atlantique – 85150 LA CHAPELLE ACHARD
Formation INTRA : sur site client

TARIF

A partir de 135.00€ formation recyclage
A partir de 235 € formation initiale

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Formation présentielle uniquement (Théorique et pratique)
- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Livrets pédagogiques remis au stagiaire
- Nombre minimum par session : 4 stagiaires
- Nombre maximum par session : 10 stagiaires

La formation est assurée par l'équipe pédagogique ALPHA FORMATION CONTRÔLE, dont les membres sont tous dotés d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans avant d'intégrer notre organisme de formation.

Simulation de situation dangereuse/accident avec accessoires (Mannequin, accessoire de mise en situation (utilisation de maquillage, défibrillateur de formation)

MODALITES DE SUIVI ET DE VALIDATION

SUIVI

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

VALIDATION

Les critères d'évaluation utilisé pour cette validation sont ceux définis par L'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail.

Le Centre de Formation ALPHA FORMATION CONTRÔLE est habilité SST par l'INRS sous le numéro **568995/2015/SST-01/O/010**

Certificat de réalisation et, en cas de réussite aux cas pratique, délivrance de la carte STT.

VALIDITÉ

Durée de validité 2 ans.



CONTENUS DE FORMATION

1) PROTÉGER à PREVENIR

- Connaître les principes de bases de la prévention
- Identifier sans s'exposer soi-même des dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident :
 1. Risque mécanique, de chute, d'écrasement
 2. Risque électrique
 3. Risque d'incendie explosion
 4. Risque lié aux atmosphères irrespirables

Définir les actions de prévention ou de protection pour la suppression des risques.

2) EXAMINER LA VICTIME POUR FAIRE L'ALERTE

- Est-ce que la victime :
 1. Saigne abondamment ?
 2. S'étouffe ?
 3. Répond aux questions et se plaint ?
 4. Respire ?

3) ALERTER à INFORMER

- Organisation des secours dans l'entreprise
- Organisation et mise en œuvre des secours publics
- Cas particulier : la sirène d'alerte à la population en cas de risques industriels majeurs.
- Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou aux personnes chargées de prévention dans l'entreprise.

4) SECOURIR

Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable d'effectuer l'action appropriée à l'état de la victime.

a) La victime saigne abondamment :

- compression manuelle directe,
- pose d'un tampon relais
- pose d'un pansement compressif,

b) La victime s'étouffe :

- claques dans le dos (adulte, enfant et nourrisson)
- compressions abdominales (méthode de Heimlich) chez adulte et l'enfant
- compression thoracique (chez le nourrisson)

c) La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux :

- mettre au repos
- reconnaître, apprécier et transmettre au médecin régulateur du SAMU (15) les signes d'un malaise, pour avis médical.

d) La victime présente des brûlures provoquées par :

- le feu ou la chaleur : arroser pour éteindre et refroidir,
- des substances chimiques : arroser abondamment pour diluer et refroidir.

e) La victime parle mais ne peut effectuer certains mouvements :

Quels que soient les signes, agir comme s'il y avait fracture, éviter de déplacer et respecter les déformations éventuelles.

f) La victime répond, présente des plaies :

- plaie grave de l'abdomen : position d'attente couchée jambes repliées
- plaie grave du thorax : position demi-assise
- section de membre : conditionner le segment de membre
- plaie à l'œil : position d'attente à plat dos, tête calée
- plaie simple : nettoyer la plaie

g) La victime ne répond pas, elle respire :

- libération des voies aériennes,
- mise sur le côté, PLS (position latérale de sécurité)
- retournement d'une victime inconsciente à plat ventre
- surveiller la conscience et la respiration jusqu'à l'arrivée des secours médicalisés.

h) La victime ne répond pas, elle ne respire pas :

- Réanimation Cardio Pulmonaire (R.C.P) pour un adulte, un enfant ou un nourrisson.
- Utilisation du défibrillateur automatique externe (DAE) pour l'adulte et l'enfant.

5) RISQUES SPECIFIQUES

Tout risque qui nécessite de la part du SST une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle qui est enseignée dans sa formation de base. L'avis et la participation du médecin du travail dans ce domaine est particulièrement important.

6) MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Pour conserver la validation de sa carte SST, le sauveteur secouriste du travail devra suivre tous les deux ans une formation de maintien et d'actualisation des compétences. Toutefois il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place une formation de maintien et d'actualisation des compétences plus fréquente.